Club de loisirs
Léo Lagrange
d'Armentières
Espace Gérard HAESEBROECK

REGLEMENT

Salle de Musculation
La Halle Jean Zay
8 rue de l'Octroi
59280 ARMENTIERES

Le responsable de la salle assure le bon déroulement des entraînements. Il veille à ce que les personnes présentes soient toutes à jour de leur **cotisation du CLLA.**

Il renseigne et conseille les nouveaux adhérents, veille au respect de la discipline et des règles communes :

- **HORAIRES D'ACCES A LA SALLE DE MUSCULATION (à partir du 11 septembre 2023)**

  - lundi : 17 h à 20 h
  - mardi : 9 h à 12 h / 17 h à 20 h
  - mercredi : 9 h à 12 h / 15 h 30 à 18 h 30
  - jeudi : 9 h à 12 h / 17 h à 20 h
  - vendredi : 17 h à 20 h
  - samedi : 9 h à 12 h

  En dehors des heures d'ouverture, la présence des adhérents du club Léo Lagrange n'est pas autorisée dans la salle de musculation. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

- **REGISTRE DE PRESENCE**
  En arrivant dans la salle de musculation, le pratiquant écrit son nom et prénom sur le registre de présence.

- ***TENUE***
  Une tenue de sport correcte est exigée pour l'entraînement.
  Aucun adhérent ne pourra s'entraîner en tenue de ville, ni torse nu.

- ***CHAUSSURES***
  Il est obligatoire de changer de chaussures pour s'entraîner.
  Tout adhérent est tenu d'être en possession d'une paire de chaussures de sport qu'il réserve exclusivement à l'usage de la salle.

- ***SERVIETTE***
  Il est conseillé (par mesure d'hygiène) d'utiliser une serviette de toilette pour protéger les dossiers et sièges des appareils de musculation pendant l'entraînement.

- ***BOUTEILLES ET ALIMENTS***
  Les bouteilles d'eau et emballage vide seront jetés dans la poubelle située à l'entrée de la salle.
  Les aliments (barre de céréales, banane, etc…) ne doivent pas être consommés sur les zones d'entraînement.

- ***VESTIAIRES***
  La salle n'ayant pas de vestiaires sécurisés, il est fortement déconseillé d'amener des objets de valeur ou de l'argent. **Le club décline toute responsabilité en cas de vol**.

- ***SANITAIRES***
  Des toilettes et douches sont à la disposition des adhérents, il est demandé aux adhérents de respecter leur entretien.

- ***TAPIS DE SOL***
  Les tapis de sol sont prévus pour le travail au sol (gainage, étirements).

- ***RANGEMENT DU MATERIEL***
  Tous les disques, barres et haltères doivent être rangés après utilisation de ceux-ci par chaque adhérent. Le responsable est tenu de faire respecter cette règle.

- ***ADHESION***
  Tout usager de la salle de musculation doit être à jour de son adhésion **2023/2024.**
  Une séance d'essai est autorisée.

- ***AGE***
  Les jeunes de moins de 16 ans, même ceux accompagnant un plus de 16 ans, ne sont pas acceptés dans la salle de musculation.

IMPORTANT : Toute personne qui ne respectera pas un point quelconque de ce règlement ou qui, par sa tenue, son comportement ou ses propos portera atteinte au bon déroulement des séances d'entraînement sera exclue de la salle. Si un problème se pose, parlez-en au responsable qui en avertira la direction du club.

82 rue des Chauffours 59280 ARMENTIERES Tél.03.20.77.09.40
secretariat@clla.fr www.clla.fr

19 75
CLLA MUSCULATION

ADHÉSION 2023/2024

Club de loisirs
Léo Lagrange
d'Armentières
Espace Gérard HAESEBROECK

Salle de Musculation
La Halle Jean Zay
(3ème entrée)
8 rue de l'Octroi
59280 ARMENTIERES

MUSCULATION

Dossier d'inscription

Carte valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

Une association affiliée
leo lagrange
FEDERATION

ATTENTION, certaines sections ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires, renseignez-vous auprès des responsables.

(A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Me - Mr

Nom : Prénom :

Né (e) le :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél fixe : Tél portable (parent 1) :

Tél portable : Tél portable (parent 2) :

Veuillez impérativement renseigner lisiblement votre(vos) numéro(s) de téléphone

Profession :

Email : @

Le A

Signature des parents :
(pour les mineurs)

Signature :

certificat médical obligatoire
dès la 1ère séance
à joindre

Possibilité de régler votre adhésion en :
Chèque (libellé à l'ordre du Club Léo Lagrange Armentières) - Espèces - Chèques Vacances (ANCV) - Coupon Sport (ANCV) - Pass'Sport (Etat)

Adhésion + participation			
18 ANS ET PLUS :			À COCHER
- Armentiérois(e)	105 € + 45 €	150 €	☐
- Non Armentiérois(e)	110 € + 45 €	155 €	☐
ETUDIANTS ET DEMANDEURS D'EMPLOI : (sur justificatif)			
- Armentiérois(e)	80 € + 45 €	125 €	☐
- Non Armentiérois(e)	85 € + 45 €	130 €	☐
MOINS DE 17 ANS :			
1er enfant :			
- Armentiérois(e)	65 € + 45 €	110 €	☐
- Non Armentiérois(e)	70 € + 45 €	115 €	☐
2ème enfant :			
- Armentiérois(e)	60 € + 45 €	105 €	☐
- Non Armentiérois(e)	65 € + 45 €	110 €	☐
3ème enfant :			
- Armentiérois(e)	55 € + 45 €	100 €	☐
- Non Armentiérois(e)	60 € + 45 €	105 €	☐
Déjà inscrit(e) dans une autre section		45 €	☐
TOTAL :			

A compter du 1er mars 2024,
pour les nouveaux adhérents,
50% sur le coût de l'adhésion uniquement.

Cadre réservé au secrétariat

Date du certificat médical :

Paiement : chèque espèces chèques vacances coupons sport Pass'Sport

82 rue des Chauffours 59280 ARMENTIERES Tél.03.20.77.09.40 secretariat@clla.fr www.clla.fr